

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le mercredi 19 décembre 2018 à 18h30 à la salle du Conseil située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Mélanie Genesse, Paul Lavallière, François Leduc et Jean-François Poirier sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Est absent monsieur le conseiller Christian Brault.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

18-12-234 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

18-12-235 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 19 décembre 2018.

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. François Leduc
Et résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale et Service du greffe
 - 3.1 Adoption du budget pour l'année 2019
 - 3.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
4. Période de questions ayant trait au budget seulement
5. Levée de la séance

ADOPTÉ

18-12-236 ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

Que le budget de fonctionnement de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague pour l'année 2019 soit et est approuvé au montant de 2 178 163 \$.

Qu'un résumé explicatif du budget pour l'année 2019 soit publié conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉ

18-12-237 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. François Leduc
Et résolu

Que le conseil municipal adopte le programme des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021 pour un montant de 3 970 000 \$.

Qu'un résumé explicatif du programme triennal en immobilisations 2019-2020-2021 soit publié conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS AYANT TRAIT AU BUDGET SEULEMENT

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

18-12-238 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 18 h 34.

ADOPTÉ

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière